



Objet : Reconduction du Télétravail Exceptionnel lié à l'augmentation du carburant.

Une reconduction jusqu'en décembre prochain sans les assouplissements demandés par l'intersyndicale

Dès la suspension du dispositif de Télétravail exceptionnel lié à l'augmentation du carburant durant l'été, nos organisations syndicales ont demandé sa prolongation.

La direction générale nous a répondu qu'elle étudierait la question à la rentrée de septembre.

Nous avons demandé dans le cadre des négociations en cours d'inscrire ce point à l'ordre du jour de nos réunions avec les demandes suivantes :

- Reconduction immédiate du télétravail exceptionnel lié à l'augmentation du carburant
- Assouplissements avec abandon de la limite des 15 kilomètres aller/retour et possibilité d'avoir pour tous 3 jours de télétravail exceptionnel lié au carburant
- L'intégration des véhicules électriques car le coût de cette énergie est également en montée sans compter l'investissement premier à l'achat dans une optique écoresponsable.

Le directeur général a accepté la reconduction du dispositif de reconduction du télétravail exceptionnel lié à l'augmentation du carburant.

Il a une nouvelle fois refusé d'assouplir les règles concernant la limite des 15 kilomètres et la généralisation à tous des 3 jours de télétravail exceptionnel.

Il a souligné l'importance de garantir la continuité de service en cette période de forte activité.

Nous apprécions positivement la reconduction du télétravail exceptionnel lié à l'augmentation du carburant jusqu'en décembre.

Nous regrettons l'absence de prise en compte de nos demandes d'assouplissement.

Nous invitons les agents qui se verraient objecter les nécessités de service pour refuser le télétravail exceptionnel lié à l'augmentation du carburant à nous contacter.

Paris, le 15 septembre